

Analyse de la vitesse et du trafic à l'entrée de Chauenne coté Pelousey sur la RD8 :

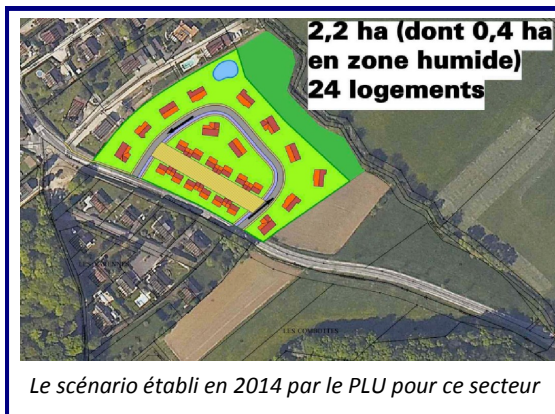
Cette analyse a été réalisée en septembre 2017 sur une semaine, dans le cadre du futur lotissement. Le cumul des véhicules en entrée-sortie par jour est de 3737 sur cette période, la vitesse moyenne relevée au niveau du panneau 'Chaucenne' a été de 59 km/h, représentant 23148 excès de vitesse. 15% des véhicules ont franchi le panneau de Chauenne à une vitesse inférieure à 50 km/h.

Dans ce numéro :

Le lotissement des rives de la Lanterne et les travaux d'accompagnement...	1
Vie communale et manifestations	2



Le lotissement des rives de la Lanterne et les travaux d'accompagnement...



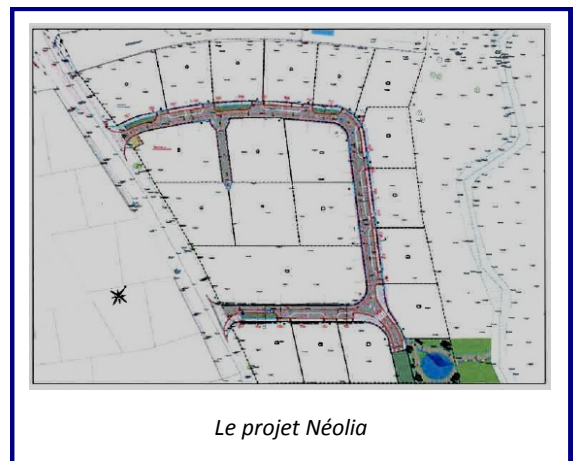
Avril 2018 sera le début des travaux du lotissement les 'Rives de la Lanterne'. Néolia est en phase de consultation des entreprises et pourra bientôt donner un coût de commercialisation. Cette surface de 2,2 ha sera composée de 18 lots pour de la maison individuelle et 2 lots pour des logements individuels groupés ou petits collectifs. Nous espérons que l'offre de Néolia chargée de la commercialisation rencontre le succès. Les nouveaux Chauennois seront les bienvenus.

Une zone 'non eadificandi' située le long de la Lanterne et définie par le PLU (en vert ci dessus), sera commercialisée avec les parcelles attenantes, une bande de 5ml le long de la Lanterne sera rétrocédée à la commune afin d'avoir un accès à la rive. Cette volonté communale s'inscrit dans la suite du programme de réhabilitation de la Lanterne. Ce programme de réhabilitation initié en 2009 est toujours à l'ordre du jour et prêt pour la réalisation. La compétence travaux sur les rivières dans le cadre de GEMAPI vient de passer à la CAGB et un budget est mobilisé pour cette réalisation. La gestion des eaux pluviales de ce nouveau lotissement, en raison de la présence de limons argileux, se fera par un réseau situé sous la voirie. Les eaux issues des parcelles et de la voirie seront acheminées vers un bassin de rétention végétalisé situé au point bas de la zone. En bleu sur le plan ci-dessous.

Parallèlement à ce projet privé, le réseau d'assainissement du secteur des Varennes situé en grande partie sur les parcelles privées sera repris et bénéficiera de l'extension du réseau de collecte liée à la création du lotissement. Ces travaux font partie des dernières préconisations du schéma d'assainissement collectif. Le transfert de la compétence fera qu'ils seront conduits en liaison avec les services de la régie communautaire.

Une entrée de village modifiée :

Le panneau d'entrée dans le village sera déplacé d'environ 150 ml, notre commune accompagnera la mise en place du nouveau lotissement par un aménagement destiné à sécuriser les entrées-sorties du lotissement et du village. Après l'analyse de trafic, le département et la CAGB feront des propositions d'aménagement afin de ralentir le trafic, de sécuriser les accès piétons entre ce lotissement et le village, un espace 'cycliste' pourrait être intégré à ce secteur.



Vie communale et manifestations...

Samedi 24 février 2018 : carnaval de l'APE à Chauvenne avec le Comité de fêtes de Chauvenne...



Rendez-vous aux petits et grands au Centre de vie à 15h00. Défilé dans le village à partir de 15h30 suivi d'un goûter à la salle polyvalente. Venez nombreux !



Loto Asunoès le samedi 2 mars à Chauvenne à partir de 18h...

Ouverture des portes à 17h30. Buvette et petite restauration sur place. Tous les bénéfices sont reversés au profit de l'école d'enfants sourds de Louho à Porto -Novo au Bénin. Informations à venir sur le site de l'association : <http://asunoès-france.monsite-orange.fr/>

Nouveau secrétaire de mairie et nouveaux horaires d'ouverture au public

M. Nicolas Hamel assure depuis le 5 février le poste de secrétaire de mairie en remplacement de Mme Béatrice Girardot.

Les horaires et les jours d'ouverture au public sont modifiés :

Le lundi de 13h30 à 18h00

Le mercredi de 13h30 à 18h00.

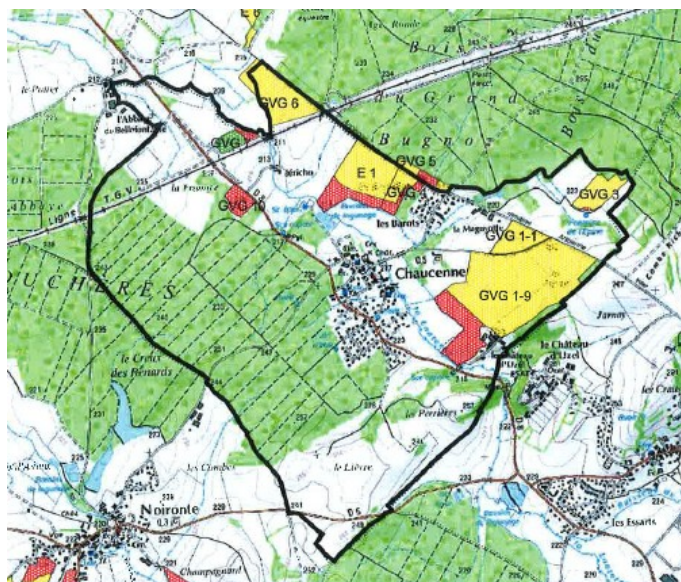
Nicolas Hamel est titulaire d'une licence en droit, d'un master 1 en droit public, d'un master 2 en administration public et contentieux et récemment lauréat du concours de rédacteur principal 2ème classe.

Nous lui souhaitons réussite dans ce poste.



Épandage des boues au printemps...

Des épandages des boues de la station d'épuration de Port-Douvot de la ville de Besançon sont prévus en février-mars. Ces prévisions peuvent être soumises à modification en fonction du calendrier cultural et des conditions météorologiques. *Ci-dessous les parcelles concernées .*



Mercredi 14 février 2018 tirage de l'affouage en mairie à 18h

Le tirage au sort des lots se fera mercredi 13 février à 18h. Il sera remis aux affouagistes : - Le règlement d'affouage - Le cahier des charges PEFC - Les consignes de sécurité. Le prix de la part est fixé à 5€ / stère, à régler lors du tirage au sort (les affouagistes devront être à jour dans leurs règlements à la collectivité).

Lot de bois à vendre sur pied ...

Parcelle 18 :

Lot1 : 40 perches et 23 arbres pour 10 stères ; **lot 2** : 40 perches et 17 arbres pour 10 stères ; **lot3** : 20 perches et 12 arbres pour 6 stères.

Parcelle 27 :

Lot4 : 15 perches et 8 arbres de diamètre 20 ; 6 arbres de diamètre 20 ; 3 arbres de diamètre 25 et 2 arbres de diamètre 30 ainsi que 3 houppiers pour 15 stères.

Conditions : éparpiller les rémanents sur les cloisonnements.

Délais d'enlèvement : 30 septembre 2018.

Soumission sous enveloppe cachetée avant le 28 février 2018 17 heures.

Retrouvez l'information en détail sur le site Internet de la commune : www.chaucenne.com
Vos remarques et suggestions sont les bienvenues : mairie.chaucenne@wanadoo.fr